

PROCES VERBAL DE L AG EXTRAORDINAIRE DU MARDI 24 SEPT 2024 3 20H /22H ST JUSTIN

L' AG est initiée afin de valider les modalités de départ des 4 associés du site de SARBAZAN: DR PETRISSANS Philippe et DUCOURNEAU aLEXANDRE, FAYET Elodie et CUZACQ Manon ide, suite aux réunions du 9 juillet et du 3 septembre 2024 .

A/ Les DR PETRISSANS et DUCOURNEAU ont fait parvenir par lettres recommandées du 30 aout 2024 des démissions spontanées au 30 septembre 2024 soit avec un préavis d 'un mois.

Une avocate mandatée par la SISA fait opposition à ce délai de préavis non conforme avec les statuts de la SISA :

« Délai de 3 mois pour une démission avec recherche active d'associé remplaçant. »

Un courrier recommandé a été envoyé en ce sens aux dr PETRISSANS et DUCOURNEAU.

D'autre part l'assistante médicale du dr PETRISSANS est quand à elle liée à la SISA par un CDI avec préavis de 2 mois en cas de démission ou licenciement , incompatible avec un départ au 30 septembre 2024.

Enfin la demande du DR PETRISSANS de garder l'intégralité du matériel informatique , scanners, imprimantes... n 'est pas légale mais peut être vue en concertation avec les associés avec ou sans participation financière.

B/ Les ide CUZACQ Manon et FAYET Elodie font part de leurs démissions en tant qu'associés de la SISA au 31 décembre 2024, en accord avec les délais de préavis mentionnés dans les statuts.

De ce fait la SISA doit délibérer ce jour pour:

1/ modalités de départ de l assistante médicale du dr PETRISSANS: transfert, rupture conventionnelle ou licenciement (dans ce cas majorité 2/3)

La présence de mme RABOU Alicia aux échanges permet de déterminer son consentement ainsi que celui du DR PETRISSANS à un transfert de son contrat, sous couvert de réduire son préavis au 30/09/24 et avec une compensation sur le matériel qu'ils souhaitent conserver.

Dans ces conditions le transfert du contrat de l'assistante médicale de la SISA vers le dr PETRISSANS Philippe est proposé au vote: 0 voix contre, 0 abstention, 9 voix pour
VALIDATION

La date du transfert au 30 septembre 2024 est à son tour proposée au vote: 0 voix contre, 0 abstention, 9 voix pour **VALIDATION**

2/ s'accorder sur un délai raisonnable de préavis de départ concernant le Dr PETRISSANS Philippe , adapté au préavis de son assistante médicale .

Les échanges entre les médecins associés détaillent les motifs qui ont précipité la demande de retrait du dr PETRISSANS ainsi que les motivations de ces collègues à proposer une séparation des MSP pour la fin de l'année civile. Il est noté une difficulté de communication entre les deux sites qui a entraîné des incompréhensions devenues néfastes pour un travail en commun .

Sur ces bases la date du retrait du dr PETRISSANS Philippe au 30 septembre 2024 est alors proposée au vote: 0 voix contre, 1 abstention, 8 voix pour **VALIDATION**



3/ s'accorder sur le délai de préavis raisonnable concernant le dr DUCOURNEAU Alexandre.

Il est convenu d'adapter la date du préavis à celle du dr PETRISSANS.

Sur ces bases la date du retrait du dr DUCOURNEAU Alexandre au 30 septembre 2024 est alors proposée au vote: 0 voix contre, 1 abstention, 8 voix pour VALIDATION

4/ le transfert des parts sociales de ces 2 associés avec 2 associés entrants

2 candidatures sont présentées ce jour: POUYFAUCON BARTET Marjorie (ide) et GOMIS Marie ange (ide.)

Ces infirmières travaillent avec le pôle santé des bastides et sont adhérentes depuis le début du projet mais n'avaient pas intégré la SISA lors de sa création. Aujourd'hui elles souhaitent poursuivre le travail commun sur le secteur et nous ont adressé des demandes écrites pour devenir associées.

Sur ces bases les associés votent pour l'intégration de nouvelles associées:

Pour l'acceptation de la demande de Mme POUYFAUCON BARTET Marjorie : 0 voix contre, 0 abstention, 9 voix pour VALIDATION

Pour l'acceptation de la demande de Mme GOMIS Marie ange : 0 voix contre, 0 abstention, 9 voix pour VALIDATION

Pour la cession de la part sociale numéro 2 du dr PETRISSANS Philippe à Mme POUYFAUCON BARTET Marjorie : 0 voix contre, 0 abstention, 9 voix pour VALIDATION

Pour la cession de la part sociale numéro 4 du dr DUCOURNEAU Alexandre à Mme GOMIS Marie ange : 0 voix contre, 0 abstention, 9 voix pour VALIDATION

Concernant la cession des parts sociales entre associés sortants et entrants au 30 septembre 2024 il est acté qu'un acte sous seing privé viendra valider ces transferts pour les démarches légales .

5/ l'étude de la cession du matériel de la SISA entre la société et l'associé sortant dr PETRISSANS.

La majorité du matériel n'a plus de valeur comptable sauf l'ordinateur du dr PETRISSANS et son imprimante, tous deux plus récents. Une estimation de la valeur marchande et faite et concerne: 1 ordinateur, 2 imprimantes, 1 scanner de documents, 1 destructeur de documents, divers petit matériel(clavier, onduleurs, otoscope) . Le montant total est évalué à 800 euros . La négociation se fait autour d'une cession à titre gracieux et la restitution du reste du matériel soit:

Les 2 ordi Mac qui serviront aux futurs bureaux du PSB sachant que l'usage de ces ordi est laissé à SARBAZAN jusqu'à la fin du stage de l'interne SASPASS le 31 octobre 2024 pour l'accueil des patients de ST JUSTIN.

Les 2 iPad (dr et ide) et leurs chargeurs

Le serveur medistory à partir du 31 octobre 2024 et les 3 licences associées.

Le matériel de téléphonie

Le matériel médical de la crise sanitaire

Sur ces bases la vote pour la cession à titre gracieux du matériel précité est proposé: 0 voix contre, 1 abstention, 8 voix pour VALIDATION



6/ **les 2 associées sortantes au 31/12/2024** (IDE) verront leur demande traitée lors d'une prochaine AG extraordinaire avec transfert de part vers de nouveaux associés .

FEUILLE DE PRESENCE AG EXTRAORDINAIRE DU 24 SEPT 2024
ASSOCIES

20^e → 22^e -

NOM	PRENOM	Présence ou pouvoir à	SIGNATURE
GOURGUES	THIERRY	✓	
SILLET	CATHERINE	✓	
TORTOSA	PIERRE	Pouvoir à GOURGUES Thierry	
PETRISSANS	PHILIPPE	✓	
DUCOURNEAU	ALEXANDRE	Pouvoir par procuration	
BAZOIN	PAULINE	Pouvoir à SILLET Catherine	
CUZACQ	MANON	Pouvoir par procuration	
FAYET	ELODIE	Pouvoir par procuration	
SEGAS	JACK	Pouvoir à GOURGUES Thierry	
Autres intervenants non votants			
GOUHIER	Hélène	Coordinatrice	
RABOU	Alicia	Assistante médicale	

Catherine SILLET
gérant
